

# L'obtention de son premier vœu sur APB est-elle un gage de réussite en première année de Licence ?

Cosima Bluntz\* et Pierre Boulet

MESRI-SIES, 1 rue Descartes, Paris, France

\*Auteur de correspondance : [cosima.bluntz@enseignementsup.gouv.fr](mailto:cosima.bluntz@enseignementsup.gouv.fr)

---

Dans APB, la licence est la formation la plus demandée par les candidats et la formation la plus souvent acceptée. En 2016, si 64 % des candidats obtiennent leur premier vœu, ils sont 72 % dans ce cas quand le premier vœu est une licence. Ce sont l'origine et le niveau scolaire qui déterminent principalement les chances d'avoir son premier vœu. Ainsi, les bacheliers généraux demandant une licence en premier vœu obtiennent plus souvent satisfaction que les bacheliers technologiques ou professionnels, qui ont plus souvent fait des premiers vœux sélectifs en BTS ou DUT. L'origine sociale et le fait d'être boursier jouent plus sur le passage en 2<sup>e</sup> année que sur l'obtention du premier vœu. Toutes choses égales par ailleurs, la réussite en L1 est liée tout d'abord au niveau scolaire au collège, au lycée et au moment du baccalauréat, mais aussi au fait d'avoir eu son premier vœu dans APB. Ainsi, si 44 % des étudiants passent en deuxième année de licence en un an, ils ne sont que 36 % dans ce cas quand cette licence n'était pas le premier vœu dans APB.

**RAPPEL** Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP.

## INTRODUCTION

Avec la mise en place de la plateforme APB<sup>1</sup> en 2009 est apparu un nouveau phénomène qui, du moins, n'était pas facilement visible jusque-là. Alors que l'entrée à l'université a toujours été de plein droit pour les diplômés du baccalauréat, APB a mis en avant le fait que certaines licences, très demandées dans certaines zones géographiques, ne pouvaient pas matériellement accueillir tous les bacheliers demandeurs.

Ainsi, certaines licences étaient dites « en tension », leur accès étant contingenté. Ces licences ont donc fait l'objet d'un tirage au sort, puisqu'il n'y avait pas assez de places pour accepter toutes les candidatures. C'était le cas des licences de Psychologie, de STAPS<sup>2</sup> et de Droit, en particulier en Île-de-France. Dans APB 2016, il y avait 293 mentions de licences qui étaient considérées comme « en tension », dont 64 en Île-de-France.

Par ailleurs, certaines universités ont voulu attirer un autre public d'étudiants en créant des licences dites « sélectives », c'est-à-dire avec une sélection sur dossier et/ou entretien à l'entrée. Ces licences offraient souvent un nombre de places limité et proposaient un parcours bi-diplômant (droit/anglais, droit/économie ou encore droit/sciences politiques...) permettant à l'étudiant d'obtenir deux licences à la fin de son cursus. En 2016, on comptabilisait 405 mentions de licence sélective en France.

Pour éviter qu'un candidat qui n'aurait fait que des vœux en filières sélectives (DUT<sup>3</sup>, BTS<sup>4</sup>, CPGE<sup>5</sup>, dans une école post-bac) ou dans une licence en tension ou sélective, se retrouve sans aucune proposition à la fin de la procédure APB, les bacheliers généraux d'Île-de-France ont été obligés de faire au moins un vœu dans une licence « classique », où le nombre de places est suffisant et où il n'y a pas de sélection. Il était également fortement recommandé aux bacheliers généraux hors Île-de-France de choisir aussi une licence « classique » non sélective.

Ainsi, alors que certaines licences étaient en tension, d'autres faisaient office de licence de secours. Certains bons étudiants choisissaient de faire deux licences en même temps, quand d'autres candidats faisaient le choix d'une licence peu demandée (sciences humaines et sociales, langues rares, philosophie...) en tête de leur liste de vœux pour s'assurer une place dans l'enseignement supérieur. Le premier vœu apparaît donc primordial à étudier.

Par ailleurs, la réussite en première année de licence est souvent décriée : seuls 42 % des étudiants de L1 réussissent leur première année (Chan-Pang-Fong, 2017). Dès lors, il semble indispensable d'étudier la réussite en licence en fonction des préférences des étudiants lors de l'orientation, cette orientation pouvant être délibérément choisie par l'étudiant ou bien subie. Cet article propose donc d'analyser la réussite en licence en fonction des modalités pour y accéder : l'accès libre ou le tirage au sort, la place accordée à la licence dans la liste de vœux, la présence de filières sélectives mieux classées dans la liste de vœux. Cet article s'intéresse aux candidats APB ayant obtenu leur baccalauréat en 2016 et inscrits dans une licence à la rentrée suivante. Il est important de noter que tous les commentaires effectués par la suite sur l'ordre des vœux formulés portent sur une population limitée et

1. Admission Post-Bac.

2. Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

3. Diplôme universitaire de technologie.

4. Brevet de technicien supérieur.

5. Classe préparatoire aux grandes écoles.

spécifique parmi l'ensemble des postulants de la procédure APB, à l'université notamment. Les étudiants affectés en licence sont de fait un sous-ensemble certes important (voir introduction de ce numéro), mais leurs caractéristiques sociodémographiques, par exemple, sont particulières. Il faut donc garder à l'esprit que les investigations sur les vœux ne sont en aucun cas généralisables à l'ensemble des jeunes qui ont fait un ou plusieurs vœux à l'université, puisque pour ceux qui n'ont pas été affectés à l'université certains n'ont pas été exaucés ou figuraient plus loin dans l'ordre des vœux que celui obtenu.

L'analyse porte sur le croisement de deux fichiers : APB d'une part, qui permet d'étudier les choix d'orientation des candidats et le fichier SISE d'autre part qui retrace les inscriptions effectives des étudiants en 2016 et en 2017. La réussite en première année de licence sera calculée en fonction de l'inscription l'année suivante **► Encadré 1**. Notre raisonnement se fonde sur deux hypothèses principales. Premièrement, la composition de la liste de vœux et l'ordre de ces vœux expriment la préférence d'orientation des candidats. Deuxièmement, cette préférence influence la réussite en première année de Licence. L'analyse tiendra compte du fait que les vœux et le mode d'accès sont étroitement liés aux caractéristiques sociodémographiques et au niveau scolaire des étudiants, tout comme leur réussite en licence.

#### ENCADRÉ 1 Méthodologie

##### SOURCES

L'étude est basée sur les candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en première année de licence (hors PACES) lors de la procédure normale. L'application ne couvre pas l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur : les IEP, Paris Dauphine, certaines écoles privées, et les écoles d'infirmiers ne sont pas proposés dans APB 2016. Les bases SISE Inscriptions utilisées sont issues des fichiers des inscrits en première année à l'Université pour 2016–2017 et ceux en deuxième année pour 2017–2018.

Les INE vides ou non valides des deux fichiers ont été supprimés. Le cas des INE multiples :

- sur SISE, pour les inscriptions multiples, on garde la plus proche de la proposition sous APB ;
- sur APB certains INE sont utilisés plusieurs fois, ils ont été écartés. Après première analyse il peut s'agir de candidat ayant tenté de s'inscrire plusieurs fois en recommençant à chaque fois depuis le début de la procédure APB.

##### TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 : DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

- Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en L1 dans l'établissement l'année  $n / n + 1$ .
- Passage en L2 (numérateur) : étudiants de la base inscrits en L2 l'année  $n + 1 / n + 2$  quel que soit l'établissement d'accueil et la mention de licence.
- Redoublement (numérateur) : étudiants de la base inscrits en L1 l'année  $n + 1 / n + 2$  quel que soit l'établissement d'accueil.
- Changement d'orientation (numérateur) : étudiants de la base inscrits l'année  $n + 1 / n + 2$  dans un diplôme qui ne fait pas partie du cursus Licence (y compris en DUT) quel que soit l'établissement d'accueil.
- Sortie (numérateur) : étudiants de la base sortis du système universitaire l'année  $n + 1 / n + 2$ .
- Cas des inscriptions multiples l'année  $n + 1 / n + 2$  : si un étudiant est inscrit dans plusieurs établissements l'année  $n + 1 / n + 2$  et si sa situation n'est pas la même dans ces établissements, c'est la situation la plus favorable qui est retenue (passage en L2 puis redoublement puis réorientation).

## S'ORIENTER EN L1: UNE DÉCISION MAJORITAIREMENT CHOISIE EN REGARD DES VŒUX

Parmi les néo-bacheliers inscrits en première année de licence à la rentrée 2016 ↘ **Encadré 2**, il s'agissait de leur premier choix sur APB pour 72 % d'entre eux, alors qu'en moyenne pour l'ensemble des formations sur le territoire, le premier vœu est satisfait pour 64 % des bacheliers (Inan, 2016b).

Pour plus d'un quart des nouveaux inscrits en L1, le premier choix dans la liste des vœux APB était autre. Si 35 % d'entre eux avaient préféré une autre licence (ou une autre université), 65 % avaient choisi une filière sélective ↘ **Tableau 1**. Ainsi, 25 % avaient demandé un DUT en premier vœu, 18 % un BTS et 10 % une CPGE.

Parmi les 13 408 étudiants n'ayant pas obtenu la licence souhaitée en premier vœu, 47 % d'entre eux avaient demandé la même licence mais dans un autre établissement en premier vœu, 36 % avaient choisi un autre établissement et une autre licence et enfin 17 % souhaitaient une autre licence dans le même établissement. Ces résultats permettent en partie de relativiser une orientation par défaut en licence puisque près de la moitié d'entre eux ont quand même été acceptés dans la spécialité de licence qu'ils désiraient au départ. Au total, ce sont ainsi 77 % des néo-bacheliers inscrits en licence qui ont intégré la spécialité de licence de leur premier vœu.

### Ne pas avoir son premier vœu: quels déterminants?

Plusieurs facteurs peuvent influencer les taux de satisfaction du premier choix de poursuite d'études sur APB et à l'inverse, la non-satisfaction du premier vœu (Convert, 2003). Ainsi, la

#### ENCADRÉ 2 Les vœux dans APB 2016

En 2016, 533 600 nouveaux bacheliers sont passés par le portail Admission post-Bac (APB) pour leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ils ont validé en moyenne 7,6 vœux; les candidats de la série générale formulant en moyenne plus de vœux que les candidats du bac professionnel (8,4 vœux contre 5,0) ou technologique (7,2 vœux).

Si l'on considère le vœu validé en première position par les nouveaux bacheliers, plus de la moitié des candidats de série générale ont demandé une première année de licence (y compris première année commune aux études santé), 14 % ont demandé un diplôme universitaire de technologie (DUT), 14 % une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et 7 %, un brevet de technicien supérieur (BTS). Près de la moitié des candidats de la série technologique ont demandé un BTS, 21 % un DUT et 18 % une première année à l'université. Enfin, huit candidats de la série professionnelle sur dix souhaitant poursuivre dans l'enseignement supérieur ont demandé un BTS, 10 % une licence et 4 % un DUT.

À la fin de l'ensemble de la procédure APB (procédure normale et complémentaire), 94 % des candidats ont obtenu une proposition, dont 52 % en Licence. En effet, les vœux en Licence représentent 58 % des premiers vœux, mais 71 % des vœux 1 des bacheliers généraux, 30 % de ceux des bacheliers technologiques et 22 % de ceux des bacheliers professionnels.

Au final, les Licences représentent la moitié des vœux acceptés (51 %), devant les BTS (22 %), les DUT (11 %), les CPGE (9 %) et les autres formations (7 %). Ce sont les bacheliers généraux qui, après avoir demandé le plus souvent une Licence, acceptent aussi le plus souvent ce vœu : 62 % ont accepté une proposition en Licence, contre 31 % des bacheliers technologiques et 26 % de ceux professionnels.

Parmi les candidats de terminale demandant une première année de licence en premier vœu, 73 % ont obtenu la mention de Licence demandée à l'issue de la procédure normale et complémentaire. L'obtention du premier vœu est moins systématique dans les filières sélectives; seul 41 % des élèves demandant un DUT, 40 % de ceux demandant un BTS et 37 % de ceux demandant une CPGE ont obtenu leur premier vœu.

nationalité de l'étudiant apparaît comme une des caractéristiques sociodémographiques principales différenciant les taux de non-obtention du premier vœu. Ce sont 35 % des nouveaux bacheliers en L1 de nationalité étrangère qui n'ont pas été « satisfaits » contre 28 % de ceux de nationalité française ▶ **Tableau 2**. Ce chiffre brut dépend bien sûr du type de vœu 1 demandé, mais se cachent aussi derrière plusieurs phénomènes imbriqués pouvant se cumuler, tels que le fait d'être scolarisé à l'étranger en terminale, d'être moins bien informé sur l'entrée dans le supérieur et le fonctionnement d'APB, d'avoir une équivalence au baccalauréat, etc.

De même, le genre apparaît également discriminant, les taux de non-obtention sur le premier vœu s'élevaient à 31 % pour les hommes contre 26 % pour les femmes. Comme pour la nationalité, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence. Quand bien même les femmes ont plus souvent de meilleurs résultats scolaires dans l'enseignement secondaire que les hommes, elles formulent en moyenne des choix d'orientation moins ambitieux (Duru-Bellat, 2004). À la session 2016 du baccalauréat par exemple, le taux de réussite était de 90,8 % pour les filles, soit 4,5 points de plus que celui des garçons (Thomas 2017). Dans APB 2016, les vœux en CPGE représentent 7,9 % des premiers vœux des femmes contre 9,7 % de ceux des hommes (-1,8 points). La différence était encore plus marquée pour les vœux en DUT (-5,6 points) et pour les BTS (-6,4 points) (Inan, 2016a). Dans cette étude, les femmes ont plus souvent fait leur 1<sup>er</sup> vœu dans une licence (85 % contre 78 % des hommes) et aussi plus souvent dans une licence non sélective (60 % contre 55 %).

Enfin, l'origine sociale, approchée ici par la catégorie sociale la plus élevée des deux parents et le fait d'être boursier ou non, différencient également, mais dans une moindre mesure, les taux de satisfaction du premier choix sur APB. En effet, les écarts observés entre les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont moins élevés que précédemment : 28 % des « très favorisés » n'ont pas eu leur premier vœu contre 30 % des « très défavorisés ». Ce résultat est en grande partie lié au tri social qui s'effectue en amont de l'entrée à l'université. En effet, le rôle de l'origine sociale y est déterminant, comme le montre par exemple, la contribution de Marianne Blanchard et Philippe Lemistre pour les bacheliers S dans ce numéro pour APB 2016 également. Une fois en licence, les affectés avaient donc finalement des préférences relativement homogènes selon leur origine sociale, ce qui n'était pas du tout vrai pour l'ensemble des postulants APB.

▶ **Tableau 1** Répartition des premiers vœux des étudiants n'ayant pas eu leur premier choix

Vœu 1	Effectifs	%
Dans une autre Licence	13 408	35
En CPGE	3 708	10
En BTS	6 679	18
En DUT	9 647	25
Autre vœu	4 693	12
<b>Ensemble</b>	<b>38 135</b>	<b>100</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Lecture :** Parmi les 38135 candidats n'ayant pas obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu, 13408 (35 %) avaient demandé une autre L1.

**Champ :** Candidats ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Source :** APB'stat 2016, MESRI-SIES.

L'écart est relativement similaire en regard du critère de la bourse : 30 % des boursiers du secondaire n'ont pas eu leur premier choix de formation contre 27 % pour les non-boursiers.

### Le niveau scolaire, la variable au cœur des décisions d'orientation

Plus que les caractéristiques sociodémographiques évoquées ci-dessus, le niveau scolaire est le moteur à la fois des choix d'orientation mais aussi des décisions d'orientation. Le niveau scolaire à l'entrée dans l'enseignement supérieur des étudiants est ici évalué avec l'âge d'obtention du baccalauréat et la mention obtenue ↘ **Tableau 3**.

Le fait d'avoir obtenu son baccalauréat en retard, c'est-à-dire en ayant redoublé au moins une fois, augmente la proportion de jeunes n'ayant pas obtenu leur premier vœu : 32 % des bacheliers en retard d'un an et 33 % des bacheliers avec un retard supérieur ne l'ont pas obtenu, contre, 27 % des bacheliers « à l'heure » et 25 % de ceux « en avance ».

De même, les bacheliers qui n'ont pas obtenu de mention au baccalauréat ou sont passés par le rattrapage sont plus nombreux à ne pas avoir obtenu leur premier vœu : respectivement 32 % des bacheliers sans mention et 27 % de ceux passés par le rattrapage, contre 18 % de ceux ayant une mention très bien par exemple. Le taux de non-satisfaction le plus élevé observé pour les bacheliers sans mention peut s'expliquer par la plus grande sélectivité de leur premier vœu (23 % ont formulé un premier vœu sélectif contre 18 % des bacheliers admis au rattrapage).

Enfin, les bacheliers technologiques et professionnels sont moins souvent satisfaits : ils sont respectivement 35 et 37 % à ne pas avoir obtenu leur premier vœu, contre seulement 26 % des bacheliers généraux.

### ↘ **Tableau 2** Obtention ou non du 1<sup>er</sup> vœu parmi les néo-bacheliers inscrits en licence selon leurs caractéristiques sociodémographiques

	Non-obtention du 1 <sup>er</sup> vœu		Obtention du 1 <sup>er</sup> vœu	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Nationalité</b>				
Étrangère	1 792	35	3 395	65
Française	36 343	28	94 921	72
<b>Genre</b>				
Femme	21 063	26	60 386	74
Homme	17 072	31	37 930	69
<b>Origine sociale</b>				
Très Favorisée	14 802	28	37 351	72
Favorisée	4 225	26	12 054	74
Défavorisée	13 220	27	35 443	73
Très défavorisée	5 373	30	12 278	70
Inconnue	515	30	1 190	70
<b>Bourse</b>				
Boursiers	8 582	30	20 114	70
Non boursiers	29 553	27	78 202	73
<b>Ensemble</b>	<b>38 135</b>	<b>28</b>	<b>98 316</b>	<b>72</b>

*Éducation & formations n° 103 © DEPP*

**Champ :** Candidats ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Source :** APB/stat 2016, MESRI-SIES.

### Des mentions de licence plus ou moins accessibles

Si 27 % des étudiants ayant obtenu une licence « en tension », donc accessible sur tirage au sort, n'ont pas eu leur premier vœu ↘ **Tableau 4**, ils étaient 26 % à ne pas obtenir leur vœu<sup>1</sup> en licence sélective et 28 % parmi ceux ayant demandé une licence non sélective.

L'obtention de son premier choix de licence dépend surtout du domaine de formation. Presque un tiers (32 %) des étudiants inscrits dans le domaine Droit-Économie-Gestion n'ont pas obtenu leur premier vœu, contre un quart (24 %) pour ceux des domaines Arts-Lettres-Langues et Sciences-Technologies-Santé. Cependant, si on regarde l'offre de formation en licence proposée dans APB en 2016, la moitié des licences (51 %) du domaine Droit-Économie-Gestion sont sélectives, contre seulement environ un tiers des licences SHS<sup>6</sup> (37 %) et STS<sup>7</sup> (32 %) et un quart des licences Arts-Lettres-Langues (24 %). Une interprétation possible est une moindre sélection dans les licences du domaine Arts-Lettres-Langues que dans celles de Droit-Économie-Gestion. Cette dernière reste néanmoins à valider par des investigations complémentaires, car les alternatives à la licence en premier vœu ne sont pas équivalentes dans chaque domaine disciplinaire.

### ↘ **Tableau 3** Obtention ou non du 1<sup>er</sup> vœu parmi les candidats selon la série, le retard et la mention au baccalauréat

	Non-obtention du 1 <sup>er</sup> vœu		Obtention du 1 <sup>er</sup> vœu	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Bac</b>				
Général	29 865	26	83 877	74
Professionnel	2 216	35	4 163	65
Technologique	6 042	37	10 244	63
Autre bac	2	ns	10	ns
<b>Retard au bac</b>				
En avance	1 367	25	4 021	75
À l'heure	26 818	27	73 127	73
En retard d'1 an	7 942	32	17 104	68
En retard > 1 an	2 008	33	4 064	67
<b>Mention au bac</b>				
Très bien	1 360	18	6 379	82
Bien	4 482	22	15 509	78
Assez bien	10 127	26	29 568	74
Sans mention	21 884	32	46 261	68
Rattrapage	25	27	67	73
<b>Ensemble (1)</b>	<b>38 135</b>	<b>28</b>	<b>98 316</b>	<b>72</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

(1) La somme des effectifs est parfois inférieure à ce total. L'écart correspond aux non renseignés.

**Lecture :** 26 % des candidats titulaires d'un baccalauréat général n'ont pas obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu.

**Champ :** Candidats ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Source :** APB'stat 2016, MESRI-SIES.

6. Sciences humaines et sociales.

7. Sciences-Technologies-Santé.

Les écarts les plus importants sont mesurés sur la discipline détaillée de la licence. Parmi les licences pour lesquelles la proportion d'étudiants n'ayant pas eu son premier vœu est élevée (supérieure à 50 %, contre 28 % en moyenne), on distingue deux types de formation. Premièrement, les licences que l'on peut qualifier de « rares » et qui proposent peu de places sur le territoire: Mécanique (11 licences en France), Génie civil (13 licences), Administration et Échanges internationaux (une seule licence à Créteil), Électronique, énergie électrique, automatique (14). Pour ces 4 licences, la proportion d'étudiants ne l'ayant pas eu, varie de 74 % pour Mécanique à 56 % pour Électronique. Deuxièmement, on trouve des licences offrant un plus grand nombre de places, mais particulièrement demandées: la licence d'Informatique proposée dans quasiment tous les établissements universitaires français (74), Sciences pour l'ingénieur (44), Physique (37), Administration économique et sociale (53), Science politique (19), et Économie et gestion (79). Pour ces licences, on observe une part d'étudiants n'ayant pas eu leur premier vœu compris entre 47 % et 55 %.

↘ **Tableau 4** Obtention ou non du 1<sup>er</sup> vœu parmi les candidats selon la sélectivité de la licence, le domaine disciplinaire et la discipline du 1<sup>er</sup> vœu

	Non-obtention du 1 <sup>er</sup> vœu		Obtention du 1 <sup>er</sup> vœu	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Sélectivité de la licence</b>				
En tension	13 498	27	35 991	73
Sélective	1 209	26	3 436	74
Non sélective	23 428	28	58 889	72
<b>Domaine disciplinaire</b>				
Arts-Lettres-Langues	6 833	24	21 809	76
Droit-Économie-Gestion	13 401	32	28 978	68
Sciences - Technologies - Santé	10 525	30	24 112	70
Sciences humaines et sociales	7 376	24	23 417	76
<b>Discipline</b>				
Mécanique	49	74	143	26
Génie civil	40	68	86	32
Administration et Échanges internationaux	237	57	315	43
Électronique, énergie électrique, automatique	86	56	108	44
Informatique	1 070	55	1 326	45
Sciences pour l'ingénieur	370	55	457	45
Physique	562	48	529	52
Administration économique et sociale	2 468	48	2 281	52
Science politique	350	48	317	52
Économie et gestion	3 590	47	3 123	53
...	...	...	...	...
<b>Ensemble</b>	<b>38 135</b>	<b>28</b>	<b>98 316</b>	<b>72</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Lecture:** 27 % des candidats n'ont pas obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu dans une licence en tension.

**Champ:** Candidats ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Source:** APB/stat 2016, MESRI-SIES.

## LES DÉTERMINANTS DE LA RÉUSSITE EN PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE, QUEL RÔLE DE L'ORIENTATION ?

La réussite en première année de licence est ici évaluée par le passage en deuxième année. Les données administratives issues des bases SISE permettent de suivre les étudiants et de comparer les inscriptions en L1 en 2016 à celles en L2 l'année suivante ➤ **Encadré 1**.

Ainsi, on observe que 44 % des étudiants de L1 sont inscrits dans une L2 à la rentrée suivante ➤ **Tableau 5**; 29 % sont toujours inscrits en L1; 2 % se sont réinscrits à l'université mais dans une autre formation (principalement en DUT et en DU<sup>8</sup>); et enfin 25 % n'ont pas repris d'inscription dans une université.

➤ **Tableau 5** Situation l'année suivante (à la rentrée 2017)

	Effectifs	%
Passage en L2	60 057	44
Redoublement de la L1	38 966	29
Réorientation à l'université	2 923	2
Sortie de l'université	34 505	25
<b>Ensemble</b>	<b>136 451</b>	<b>100</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Champ** : Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources** : APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

➤ **Tableau 6** Passage en L2 selon les caractéristiques sociodémographiques des étudiants

	Passage en L2		Redoublement, réorientation ou sortie	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Origine sociale</b>				
Très favorisée	26 248	50	25 905	50
Favorisée	7 198	44	9 081	56
Défavorisée	20 495	42	28 168	58
Très défavorisée	5 599	32	12 052	68
Inconnue	517	30	1 188	70
<b>Bourse</b>				
Boursiers	10 070	35	18 626	65
Non boursiers	49 987	46	57 768	54
<b>Nationalité</b>				
Étrangère	2 016	39	3 171	61
Française	58 041	44	73 223	56
<b>Genre</b>				
Femme	39 445	48	42 004	52
Homme	20 612	37	34 390	63
<b>Ensemble</b>	<b>60 057</b>	<b>44</b>	<b>76 394</b>	<b>56</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Lecture** : 50 % des candidats dont l'origine sociale est « très favorisée » passent en L2.

**Champ** : Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources** : APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

### Influence de l'origine familiale et sociale dans la réussite en première année

Contrairement aux vœux précédemment étudiés, la réussite universitaire, et en particulier le passage en 2<sup>e</sup> année, sont fortement influencés par l'origine sociale et familiale des étudiants (Chan-Pang-Fong, 2020). Ainsi, le taux de passage en deuxième année décroît avec la PCS **Tableau 6**: la moitié (50 %) des étudiants de L1 issus d'un milieu « très favorisé » (cadres supérieurs, enseignants, professions libérales) passent en deuxième année en un an. À l'opposé, seul un tiers (32 %) des étudiants issus d'une famille « très défavorisée » (ouvriers) réussissent à passer en L2. On observe les mêmes différences si on regarde le taux de passage en fonction du fait d'être boursier ou non: 46 % des non-boursiers passent en L2, contre 35 % des élèves boursiers. Ainsi, le « tri social » qui s'opère entre les filières (licence versus BTS, IUT<sup>9</sup>, CPGE, Écoles, autres), atténué en regard de l'ordre des vœux de ceux qui intègrent effectivement la licence, réapparaît à nouveau au premier sas de sélection à l'université, en lien avec les effets de filières constatés plus loin. Ces constats sont des indices clairs d'une reprise de la « démocratisation ségrégative » lors du cursus en licence (Frouillou, 2017).

À l'instar du baccalauréat, les femmes ont un taux de réussite plus important que les hommes à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Duru-Bellat, 2012). Elles sont 48 % à passer en seconde année contre 37 % des hommes. Enfin, le fait d'être de nationalité française favorise aussi la réussite: seuls 39 % des étudiants ayant une nationalité étrangère passent en L2, contre 44 % de ceux ayant la nationalité française.

### Tableau 7 Passage en L2 selon la série, la mention et l'âge à l'obtention du baccalauréat

	Passage en L2		Redoublement, réorientation ou sortie	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Bac</b>				
Général	57 082	50	56 660	50
Professionnel	2 564	16	13 722	84
Technologique	392	6	5 987	94
Autre bac	19	53	25	69
<b>Mention au bac</b>				
Très bien	6 241	81	1 498	19
Bien	14 330	72	5 661	28
Assez bien	20 969	53	18 726	47
Sans mention	18 164	27	49 981	73
Rattrapage	18	20	74	80
<b>Âge à l'obtention du bac</b>				
En avance	3 079	57	2 309	43
À l'heure	49 466	49	50 479	51
En retard d'1 an	6 393	26	18 653	74
En retard > 1 an	1 119	18	4 956	82
<b>Ensemble</b>	<b>60 057</b>	<b>44</b>	<b>76 394</b>	<b>56</b>

Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Lecture:** 81 % des candidats ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat passent en L2.

**Champ:** Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources:** APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

### Mais le niveau scolaire reste prépondérant

Si les caractéristiques sociodémographiques jouent indéniablement sur la réussite, ce sont surtout les caractéristiques de niveau scolaire qui influencent le plus la réussite et le passage en deuxième année (Razafindratsima, 2018). Ainsi, dans cette étude 56 % des néo-bacheliers ayant obtenu une mention « très bien » au baccalauréat sont issus d'une famille « très favorisée », contre 32 % des néo-bacheliers sans mention. En particulier l'âge à l'obtention du baccalauréat est très révélateur : si 57 % des élèves « en avance » au baccalauréat passent en L2, seuls 18 % de ceux ayant plus d'un an de retard arrivent en deuxième année. De même, le fait d'avoir obtenu son baccalauréat avec mention favorise la réussite. Ainsi 81 % des élèves ayant la mention « très bien » au baccalauréat passent en L2 ; ils sont seulement 20 % dans ce cas parmi les élèves ayant obtenu le baccalauréat au rattrapage ➤ **Tableau 7**.

Enfin la série du baccalauréat a aussi une influence sur le passage en deuxième année. Sans surprise, les bacheliers généraux, les mieux armés scolairement pour réussir en licence, ont un taux de passage en L2 supérieur aux autres bacheliers : 50 % contre respectivement 16 % pour les bacheliers technologiques et 6 % pour les professionnels.

### Le passage en 2<sup>e</sup> année dépend aussi de la licence dans laquelle on est inscrit

Le passage en deuxième année de licence dépend aussi de la spécialité de la licence choisie. Les taux de passage en L2 s'échelonnent de 31 % en Informatique et 34 % en AES à plus de 60 % en sciences de l'éducation, information-communication et sciences du langage.

Même si d'autres variables influencent la réussite, il semble que le fait d'avoir eu son premier vœu sur APB aide à passer en deuxième année, vraisemblablement parce que ce sont les plus motivés pour poursuivre des études qu'ils ont choisies. Parmi ceux qui ont eu leur premier vœu, 47 % passent en L2, contre 36 % de ceux n'ayant pas eu leur premier choix d'orientation ➤ **Tableau 8**.

Ce phénomène est particulièrement vrai pour les bacheliers technologiques et professionnels dont la proportion d'admis en L2 double quasiment lorsqu'il s'agit de leur 1<sup>er</sup> vœu. Ainsi, 19 % des bacheliers technologiques passent en L2 quand il s'agit de leur 1<sup>er</sup> vœu (contre 10 % si ce n'est pas le vœu 1) et 7 % des bacheliers professionnels sont dans ce cas (contre 4 % quand il ne s'agit pas du vœu 1) ➤ **Tableau 9**.

### ➤ **Tableau 8** Passage en L2 selon le rang du vœu et le type de licence

	Passage en L2		Redoublement ou réorientation	
	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Vœu</b>				
Obtention vœu 1	46 215	47	52 101	53
Autre vœu	13 842	36	24 293	64
<b>Type de licence</b>				
En tension	22 299	45	27 190	55
Sélective	2 832	61	1 813	39
Non sélective	34 926	42	47 391	58

*Éducation & formations n° 103 © DEPP*

**Lecture :** 47 % des candidats ayant obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu passent en L2.

**Champ :** Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources :** APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

De même, le type de licence sélective ou non ou par tirage au sort a un effet sur le passage en 2<sup>e</sup> année. Ainsi si 61 % des étudiants inscrits dans une sélective passent en L2, ils ne sont que 42 % dans ce cas dans les licences non sélectives et 45 % dans les licences accessibles par tirage au sort.

### Toutes choses égales par ailleurs, ne pas avoir obtenu son premier vœu diminue de 1,5 les chances de passer en deuxième année

Les paragraphes précédents montrent bien l'influence des différentes variables sur le taux de passage en L2. Ces écarts bruts observés pouvant être liés à des liens entre les différentes variables. Par exemple, les bacheliers professionnels passent moins souvent en L2 (6 % contre 44 % pour l'ensemble des bacheliers), mais ils sont aussi plus souvent issus d'une PCS défavorisée que les autres (42 % contre 36 % en moyenne). On peut observer la même chose avec les autres variables : les bacheliers professionnels sont plus souvent en retard au bac (62 % contre 23 % en moyenne) et ont moins souvent une mention au baccalauréat (56 % de « sans mention » contre 50 % en moyenne).

Il convient donc de réaliser une analyse « toutes choses égales par ailleurs » qui permet de mesurer l'influence d'une variable en neutralisant les autres, en choisissant comme variables le genre, la nationalité, la PCS, l'âge au baccalauréat, la mention et la série du baccalauréat, la sélectivité de la licence, le fait d'avoir eu son premier vœu et la discipline de licence.

Toutes choses égales par ailleurs, si l'origine sociale n'est pas discriminante, la série du baccalauréat et la mention obtenue influencent fortement les chances de passer en deuxième année de licence. Un bachelier technologique ou professionnel a 5,7 fois moins de chances qu'un bachelier général de passer en L2. De même, les bacheliers titulaires d'une mention au baccalauréat ont plus de chances de passer en deuxième année que ceux sans mention ou ayant eu leur baccalauréat au rattrapage. Ainsi, les bacheliers ayant eu une mention « Bien » ou « Très bien » ont 6,4 fois plus de chances que les bacheliers sans mention de passer en L2 ; et les bacheliers avec une mention « Assez bien » 2,9 fois plus de chances.

Dans une moindre mesure, l'âge à l'obtention du baccalauréat influence aussi la probabilité de passer en deuxième année. Si on n'observe pas de différence significative entre les bacheliers à l'heure au baccalauréat et ceux en avance, les bacheliers en retard ont 1,6 moins de chances que ceux à l'heure de passer en L2.

### Tableau 9 Passage en L2 selon le baccalauréat et le rang du vœu

	Passage en L2			
	Obtention du vœu 1	%	Autre vœu	%
<b>Baccalauréat</b>				
Général	43 945	52	13 137	44
Technologique	1 944	19	620	10
Professionnel	309	7	83	4

Éducation & formations n° 103 © DEPP

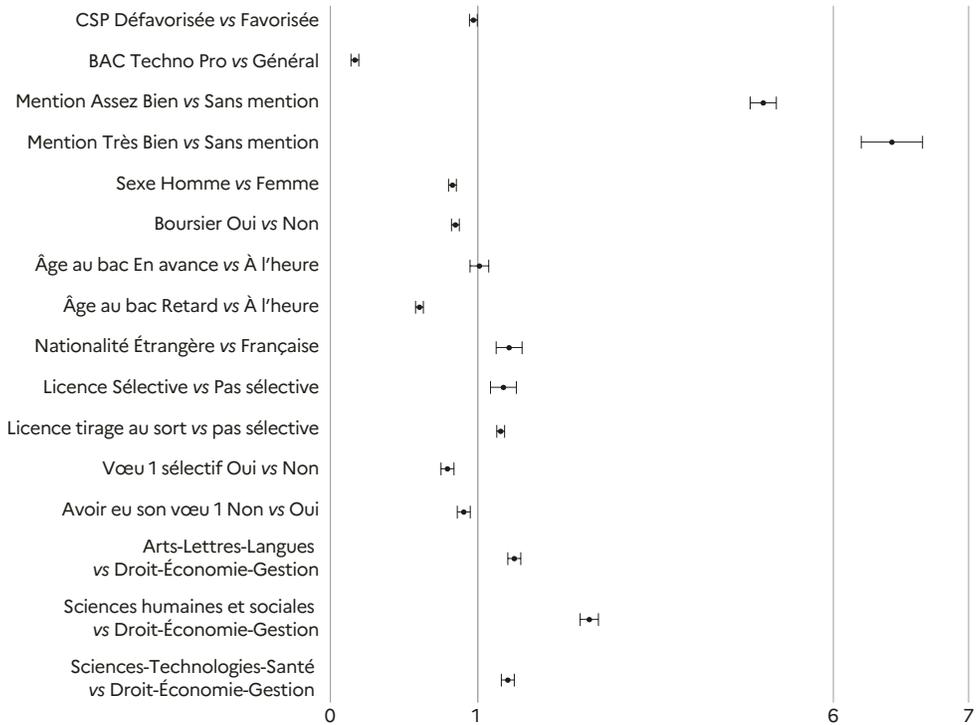
**Lecture :** 52 % des bacheliers généraux ayant obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu passent en L2, contre 44 % pour ceux pour qui ce n'était pas le vœu 1.

**Champ :** Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources :** APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

Les autres variables explicatives ont une influence moindre. Ainsi, un homme a 1,2 chances de moins qu'une femme de passer en L2; les étudiants boursiers ont aussi 1,2 chances de moins que les non-boursiers de passer en L2. Le fait d'être dans une licence sélective augmente aussi légèrement les chances de réussite (1,2), ce qui s'explique par le fait que les meilleurs candidats ont été sélectionnés pour s'inscrire dans cette licence.

► **Figure 1 Régression logistique de la probabilité de passer en 2<sup>e</sup> année de Licence**



Éducation & formations n° 103 © DEPP

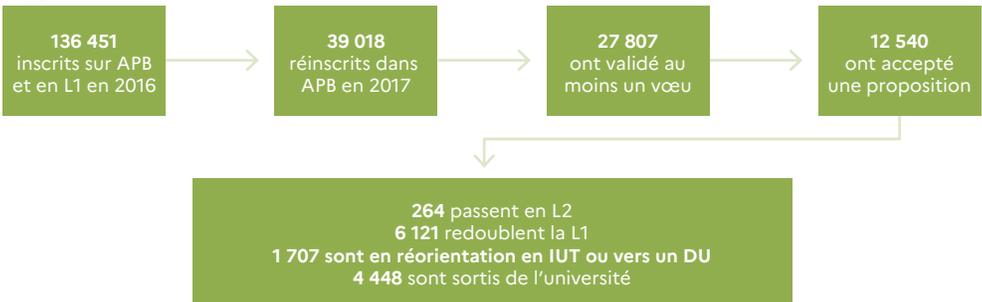
**Seuil de significativité:** \* 10 % ; \*\* 5 % ; \*\*\* 1 %.

**Lecture:** Les candidats qui n'ont pas eu leur 1<sup>er</sup> vœu ont 1,5 fois de chances de passer en L2.

**Champ:** Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources:** APB 2016 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

► **Figure 2 Devenir des candidats réinscrits dans APB en 2017**



Éducation & formations n° 103 © DEPP

**Champ:** Candidats APB 2016 ayant accepté une proposition en L1 lors de la procédure normale.

**Sources:** APB 2016 et 2017 et SISE inscriptions à l'université en 2016–2017 et 2017–2018.

Enfin et surtout, le fait de ne pas avoir obtenu son premier vœu diminue de 1,5 les chances de passer en deuxième année ↘ **Figure 1**, confirmant l'influence de cette variable sur la réussite.

### Et ceux qui n'ont pas réussi à passer en deuxième année de Licence?

Parmi les 136 451 étudiants inscrits en L1 en 2016, 29 % se sont réinscrits sur la plateforme APB en 2017. Se réinscrire sur APB peut signifier deux choses: soit l'étudiant n'avait pas eu son 1<sup>er</sup> vœu en 2016 et retente sa chance (38 % des cas), soit l'étudiant est déçu de son orientation ou ne se sent pas à niveau, même s'il avait eu son premier choix (62 %) ↘ **Figure 2**.

Parmi les 39018 étudiants réinscrits sur APB en 2017, 71 % ont au moins validé un vœu et 32 % ont accepté une proposition au final.

Parmi les 12 540 ayant accepté une proposition sur APB en 2017, presque la moitié (49 %) sont des redoublants de L1: certains ont sans doute changé de mention de licence ou d'établissement et sont passés par APB pour faire ce choix. Un tiers (35 %) est sorti de l'université (non retrouvés dans les fichiers SISE), ils sont vraisemblablement partis en BTS ou en école. Pour 14 % d'entre eux, il s'agit d'une réorientation à l'université, le plus souvent, en DUT ou en DU. Les établissements demandent, en général, que la procédure de réorientation se fasse via le portail APB.

Enfin, 2 % ont accepté une proposition sur APB alors qu'ils sont passés en L2 l'année suivante. Il peut s'agir d'une stratégie de sécurité, l'étudiant a préféré s'assurer une place l'année suivante n'étant pas sûr de valider son année. Il peut aussi s'agir d'étudiant ayant décidé de se réorienter.

## CONCLUSION

La licence est la formation la plus souvent demandée sur APB et il s'agit le plus souvent d'une orientation choisie puisque pour 7 néo-bacheliers en première année de licence sur 10 il s'agissait de leur premier vœu dans APB. Cependant, obtenir son premier vœu dépend avant tout de la série du baccalauréat et de la mention obtenue. Cette étude montre que les bacheliers généraux demandant une Licence en premier vœu obtiennent plus souvent satisfaction que les bacheliers technologiques ou professionnels; ces derniers ayant plus souvent fait des premiers vœux sélectifs en BTS ou DUT. La licence apparaît donc pour la majorité des néo-bacheliers qui entrent en première année comme une orientation choisie et non comme une orientation par défaut.

Si presque la moitié des étudiants de L1 (44 %) passent en L2 l'année suivante, la probabilité de passage est, avant tout, fortement corrélée aux variables classiques de réussite scolaire et universitaire: la série du baccalauréat (les bacheliers professionnels et technologiques ont presque 6 fois moins de chances que les généraux de réussir), la mention obtenue au baccalauréat (les mentions « bien » ou « très bien » ont 6 fois plus de chances que ceux qui n'ont pas de mention), et enfin l'âge au baccalauréat, même si son influence est moins forte. Cependant, le fait d'avoir eu son premier vœu sur APB favorise aussi la réussite, en particulier pour les bacheliers technologiques et professionnels.

La mise en place de Parcoursup à la rentrée 2018 a supprimé la hiérarchisation des vœux par les candidats: tous les vœux émis reçoivent une réponse, positive ou non, des formations

d'accueil. Cela permet aux candidats de prendre une décision finale plus tardivement en fonction des réponses reçues et d'éventuellement d'approfondir leur projet de poursuite d'études. Mais surtout, cela évite tout calcul de la part du candidat qui aboutissait à mettre en premier choix un vœu qui n'était pas forcément le préféré mais qui avait plus de chances de recevoir une proposition positive. Le corollaire qui découle de la non-hiérarchisation des vœux est cependant non négligeable puisqu'il allonge considérablement le temps d'attente avant une réponse positive pour les candidats les moins bien classés par les établissements d'enseignement supérieur.

# Bibliographie

Chan-Pang-Fong E., 2017, Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015? *In Note d'information du SIES*, 17.09, MESRI, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid122940/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid122940/les-bacheliers-2014-ou-en-sont-ils-a-la-rentree-2015.html>.

Chan-Pang-Fong E., 2020, Parcours et réussite des étudiants au cours des trois années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014, *In Note d'information du SIES*, 20.07, MESRI, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151451/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151451/parcours-et-reussite-des-etudiants-au-cours-des-trois-annees-uni-versitaires-suivant-l-obtention-de-leur-baccalaureat-en-2014.html>.

Convert B., 2003, Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987–2001, *Actes de la recherche en sciences sociales* 149, p. 61–73, <https://doi.org/10.3917/arss.149.0061>.

Duru-Bellat M., 2012, Appréhender les inégalités dans et par l'enseignement supérieur : spécificités des processus, spécificités des mesures? *In* Benninghoff M., Fassa F., Goastellec G., Leresche J.-P., eds. *Inégalités sociales et enseignement supérieur*. Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 17–29.

Duru-Bellat M. 2004. L'École des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux? Paris : L'Harmattan.

Frouillou L., 2017, Ségrégations universitaires en Île-de-France, Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes, Paris, La Documentation française.

Inan C., 2016a, Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2016-2017, *In Note Flash du SIES*, 16.08, MENESR, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24683-cid104004/orientation-dans-l-enseignement-superieur-voeux-formules-pour-la-rentree-2016-2017.html>.

Inan C., 2016b, APB 2016 : propositions d'admission, et réponse des candidats pour l'année scolaire 2016–2017, *In Note Flash du SIES*, 16.17, MENESR, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid110068/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid110068/apb-2016-propositions-d-admission-et-reponse-des-candidats-pour-l-annee-scolaire-2016-2017.html>.

Lemaire S., 2004, Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat? France portrait social 2004–2005, Insee.

Thomas F., 2017, Résultats définitifs de la session 2016 du baccalauréat, *In Note d'information de la DEPP*, 17.05, MENJ, [https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/13341/resultats-definitifs-de-la-session-2016-du-baccalaureat-stabilite-de-la-reussite-dans-les-voies-gene?\\_lg=fr-FR](https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/13341/resultats-definitifs-de-la-session-2016-du-baccalaureat-stabilite-de-la-reussite-dans-les-voies-gene?_lg=fr-FR).

Razafindratsima N., 2018, Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2017, *Note Flash du SIES*, 18.21, MESRI, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid136677/parcours-et-reussite-en-licence-et-en-paces-les-resultats-de-la-session-2017.html>.

---

**Citation de l'article :** Cosima Bluntz, Pierre Boulet, L'obtention de son premier vœu sur APB est-elle un gage de réussite en première année de Licence? *Revue Éducation & formations*, n°103 (2022)